

Image not found or type unknown



Entreposage de containers maritimes

Par **corde_old**, le **23/05/2007 à 12:36**

quelles reglementation dois-je respecter pour entreposer des containers maritimes sur un terrain, faut-il que ce terrain soit obligatoirement en zone industrielle artisanale ou peu importe l'endroit. Ces containers propres entretenus et peints de la même couleur sont destinés à être loués à des pme, pmi, artisans etc... pour le stockage. Ils pourront être sur 1 ou 2 niveaux. La hauteur d'un container 2,4m sur deux niveaux 4,8m. Merci d'avance